

Image not found or type unknown



## Depot de plainte sans nouvelles

Par **hindy**, le **14/11/2012 à 18:35**

j ais depoter une plainte voilas plus de six mois je suis garde de chasse assermente et j ais ete agresse apres plusieurs appels au parquet pas de trace de ma plainte rnj ais fait un courrier au procureur avec la copie de ma plainte pas de nouvelles non plus que dois je faire?merci

Par **stephane51**, le **16/11/2012 à 19:18**

Sur votre dépôt de plainte, il doit y avoir le nom de la personne qui a reçu cette plainte, son grade, son unité. A partir de là, le procureur devrait demander des comptes à cette personne. VSi vous avez écrit au procureur,vous aurez une réponse, c'est certain. Le temps qu'il trouve le fautif...